

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MULSANNE**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le mardi douze septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame ANDRÉ Eliane, Vice-Présidente.

DATE DE CONVOCATION

5 septembre 2023

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 7

Ont été convoqués les membres en exercice :

Mmes, Ms

LECOQ Jean-Yves, ANDRÉ Eliane, BLASCO Chantal, LALOUSE Jean-Claude, BIOCHE Gyslaine, RICHARD Isabelle, LEVEAU Edith, DRONNE Marie-Luc, LEBoulLEUX Martine, MADIC Ketty, COUTABLE Odile, JAMIN Joëlle, DUVAL Gérard.

Absents excusés : M. LECOQ Jean-Yves, DUVAL Gérard, Mmes DRONNE Marie-Luc, RICHARD Isabelle et JAMIN Joëlle

Absente : BLASCO Chantal

Secrétaire : Madame LEVEAU Edith

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la dernière séance est considéré comme adopté.

La vice-Présidente informe tous les membres de la commission du devoir de confidentialité.

Puis, elle passe à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1 - Partenariat collecte nationale de la Banque Alimentaire Mulsanne/ Teloché
- 2- Bilan des bons d'achats Seniors 2023
- 3- Bûche des Aînés
- 4- Dossier (s) famille (s)
- 5 - Questions diverses

POINT 1 : Partenariat collecte nationale de la Banque Alimentaire Mulsanne/ Teloché

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé de renouveler pour 2023, le partenariat avec le CCAS de Teloché pour la collecte nationale de la banque alimentaire qui aura lieu le 24 et 25 novembre 2023.

Les denrées collectées au magasin « Market » de Mulsanne seront réparties au prorata des familles bénéficiaires des deux communes.

Pour : 7 contre : 0 abstention : 0

POINT 2 : Bilan des bons d'achats Seniors 2023

L'opération des bons d'achats seniors s'est terminée le 31 juillet 2023.

Bilan : 1441 bons édités ; 1223 bons délivrés soit 218 bons non retirés.

1056 bons payés aux commerçants soit 167 bons retirés mais non utilisés.

Coût total de l'opération 10 560 €

POINT 3 : Bûche des aînés

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé que les mulsannais qui n'auront pas atteint l'âge de 70 ans en 2023 devront payer 7 € par personne pour participer à la bûche des aînés du mardi 12 décembre 2023.

Gratuité pour le couple, si l'un des deux a atteint 70 ans en 2023.

Pour toutes les personnes domiciliées hors Mulsanne, le tarif sera aussi de 7 €.

Pour : 7 contre : 0 abstention : 0

POINT 4 : Dossier(s) famille(s)

Néant

POINT 5 : Informations diverses

- Semaine bleue du 2 au 8 octobre 2023
- 13 familles bénéficiaires de la banque alimentaire
- Téléthon 2 et 3 décembre 2023
- Foire aux livres au profit du téléthon
- Gala des seniors du 20 au 28 octobre 2023. Après-midi bus le 24 octobre.
- 448 logements sociaux sur Mulsanne
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30

Date prévisionnelle du prochain conseil d'administration le mardi 14 novembre 2023

Le secrétaire de séance,
Edith LEVEAU



La Vice-Présidente
Eliane ANDRÉ

